



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 1569

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des aides ménagères, qui jouent un rôle important auprès des personnes âgées et des handicapés, pour leur permettre notamment le maintien à domicile et éviter le placement dans un établissement spécialisé, beaucoup plus onéreux. Cette catégorie professionnelle souhaite vivement une amélioration de ses conditions de travail, une revalorisation des salaires, des indemnités de déplacement, et une meilleure protection sociale. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce domaine et s'il envisage des dispositions pour répondre à l'attente de cette profession dont la place dans la vie sociale est reconnue.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1569

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2002, page 2817